

N°744

du 30
SEPTEMBRE
2014

Editorial

Par Koffi
SOUZA



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

RENFORCER LA SÉCURITÉ AU TOGO

Après le braquage qui a coûté, la vie au consul honoraire du Liban et celui du magasin Fontana au grand marché où un vigile a trouvé la mort, c'est au tour des changeurs du carrefour d'Asahoun communément appelé Bawakondji de recevoir la visite des malfrats. Enfin, dimanche, ces malfaiteurs lourdement armés ont attaqué des voyageurs à l'aéroport et ont notamment tué un gendarme.

Le Togo réputé pour la qualité de sa sécurité voit déferler les bandits de tous ordres qui veulent créer un climat d'insécurité.

Un renforcement de la coopération internationale en matière de sécurisé est nécessaire.

Il importe également de mieux contrôler la circulation des armes alors que les désordres en Libye et au Mali ont provoqué une dissémination incontrôlée des engins de mort.

Il faut aussi que les citoyens acceptent les contraintes que nécessitent les contrôles de police et qu'ils apportent l'aide de leurs témoignages à l'action des forces de sécurité pour la sauvegarde de l'ordre public.

P.3 Après son passage devant la Cour constitutionnelle hier

La CENI définitivement à la tâche pour la présidentielle de 2015

P.7 Rentrée scolaire 2014-2015

La NJSPF apporte sa contribution citoyenne aux enfants démunis



Les membres de la nouvelle CENI

P.3 Pour une meilleure répression du trafic

Des enquêteurs et magistrats outillés à Lomé sur la traite des êtres humains

P.7 Braquage sur le parking de l'aéroport de Lomé

La riposte a commencé

* Réunion de sécurité de haut niveau tenue hier

P.3 Selon des estimations récentes, citées par Makhtar Diop de la Banque mondiale

Le Togo et le Ghana pourraient perdre plus de 50% du PIB de leurs régions côtières



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



- Actualités Nationales

- Politique
- Economie
- Société
- Sport
- Culture...

- Informations Internationales

- Réflexions...



Communiqué

Ambassade des Etats-Unis

4332, Boulevard Eyadéma—BP:852—Tel: (228) 2261-5470—Fax: (228)2261-5469

INSCRIPTIONS POUR LA LOTERIE VISA 2016

Le Département d'Etat a le plaisir d'annoncer le lancement officiel du programme annuel de Loterie Visa, DV -2016. Les demandes doivent être soumises électroniquement entre **le mercredi 1^{er} Octobre 2014 à 16h GMT et le lundi 3 novembre 2014 à 16h GMT**. Pendant cette période d'inscription, les candidats peuvent accéder au formulaire électronique d'inscription à la loterie à partir du site www.dvlottery.state.gov (E-DV).

Seules les demandes électroniques soumises à partir du site E-DV seront acceptées. L'inscription est gratuite. Une seule inscription est autorisée par personne pendant la période d'enregistrement. Les postulants qui s'inscrivent plus d'une fois seront automatiquement disqualifiés.

A la fin de l'inscription le postulant doit imprimer et garder la page de confirmation car elle contient le numéro unique d'identification qui sera utilisé pour vérifier électroniquement le statut de la demande. Veillez à garder vous-même la page de confirmation contenant votre numéro unique d'identification qui vous permettra de vérifier si votre demande a été sélectionnée ou non, d'obtenir des informations sur la demande de visa et le rendez-vous à l'Ambassade. Détenir votre numéro unique d'identification vous protège contre la fraude, la corruption et les difficultés d'accès au mail. Des intermédiaires de visa peu scrupuleux sont connus pour avoir retenu les pages de confirmation des postulants après les avoir aidé à s'inscrire au programme. Ils demandent par la suite plus d'argent en vue de leur retourner leur page de confirmation contenant le numéro d'identification unique. Vous pouvez éviter cette situation dès le départ en gardant vous-même votre page de confirmation.

Les postulants sélectionnés ne recevront pas de message e-mail les notifiant de leur sélection au programme. **Ils recevront par contre un e-mail leur demandant de vérifier le statut de leur demande sur l'onglet « Entrant Status Check ».** Si vous recevez un message e-mail vous informant de votre sélection, il n'est surtout pas légitime, il est faux. Le seul moyen par lequel vous serez informés de votre sélection ou non à la Loterie Visa DV-2016 sera par le biais de l'onglet « **Entrant Status Check** ». Il sera disponible sur le site <http://www.dvlottery.state.gov> à compter du 5 mai 2015 et donnera des instructions aux candidats sélectionnés sur la procédure de demande de visa ainsi que les frais à payer.

Il est fortement recommandé de soumettre soi-même son inscription. Toutefois, si vous devez vous faire aider par quelqu'un d'autre, vous devez être présent vous-même lors de l'inscription et vérifier toutes les informations et photos soumises. Il est donc recommandé d'indiquer une adresse e-mail personnelle en faisant l'inscription électronique plutôt que d'utiliser l'adresse e-mail d'une tierce personne ou société.

Le fait d'être sélectionné pour le programme de loterie visa ne garantit pas l'obtention de visa. Cela signifie que vous êtes éligible pour faire une demande de visa si votre numéro de dossier se trouve dans la limite des numéros disponibles. Et si l'officier consulaire détermine que vous avez les qualifications requises, vous pourriez éventuellement obtenir un visa. Les candidats sélectionnés souhaitant recevoir leur visa doivent réagir promptement par rapport à leur dossier. Les demandeurs de visa qui ratent

leur rendez-vous initial et demandent un report de leur rendez-vous pour différentes raisons risquent de ne plus obtenir leur visa faute de numéros disponibles.

Par ailleurs, aucune aide financière ni sociale n'est allouée aux immigrants aux Etats-Unis sous le programme de loterie visa.

QUALIFICATION AU PROGRAMME

Sont éligibles au programme de loterie visa les personnes remplissant de simples mais strictes conditions d'éligibilité. Les postulants doivent impérativement s'assurer d'être qualifiés avant de jouer, à savoir:

- soit être titulaires du BAC II ou d'un diplôme équivalent, donnant accès à l'université;
- soit être qualifiés sur la base de la profession exercée avec pièces justificatives. Les exigences du Département du Travail Américain seront appliquées.

Les postulants doivent donc vérifier que la profession exercée les qualifie pour le programme DV -2016 en consultant la page http://travel.state.gov/visalimmigrants/types/types_1319.html ou en visitant le site internet du Département du Travail Américain www.onetonline.org.

AUTRES INFORMATIONS

Les candidats doivent respecter scrupuleusement les règles au risque d'être disqualifiés automatiquement au moment du tirage au sort.

VOUS DEVEZ MENTIONNER SUR LE FORMULAIRE DE CANDIDATURE LE NOM DE VOTRE CONJOINT(E) ET DE TOUS VOS ENFANTS AGES DE MOINS DE 21 ANS EXISTANT AU MOMENT DE L'INSCRIPTION, MEME S'ILS N'HABITENT PAS AVEC VOUS OU NE VOYAGERONT PAS AVEC VOUS.

Il est à préciser que le fait de lister le conjoint et les enfants au moment de l'inscription initiale au programme n'oblige pas le postulant à voyager avec eux.

Le fait de fournir de fausses informations ou de présenter de faux documents constitue un exemple de disqualification systématique au moment de l'interview (faux mariage, faux diplômes, etc.)

Les intermédiaires ou autres personnes offrant leur assistance pour la préparation d'un dossier de Loterie Visa le font **sans aucune autorité ni agrément du gouvernement américain.**

Il est conseillé aux candidats de ne pas attendre la dernière semaine de la période d'inscription pour postuler. Les nombreuses demandes de dernière minute peuvent entraîner un ralentissement de l'activité des serveurs informatiques et rendre difficile l'inscription en ligne.

Des informations sur le programme DV-2016 sont également disponibles sur le site du Département d'Etat <http://travel.state.gov/content/visas/english/immigrate/diversity-visa/instructions.html> ou sur le site de l'Ambassade <http://togo.usembassy.gov>.

E-mail: cca@state.gov- Site Internet: <http://togo.usembassy.gov>-Twitter: @USEmbassyLome

Après son passage devant la Cour constitutionnelle hier

La CENI définitivement à la tâche pour la présidentielle de 2015

Late Pater

Ils étaient au grand complet, dans la matinée d'hier lundi, invités par la Cour constitutionnelle à jurer «...solennellement de remplir fidèlement et en toute impartialité les fonctions de membre de la CENI dans le respect de la Constitution et du Code électoral». Selon les dispositions de l'article 14 du Code électoral, chaque nouveau membre de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) doit prononcer ce serment devant la Cour constitutionnelle. Cela s'appelle prendre l'engagement d'organiser le scrutin électoral de 2015 de façon à ne froisser personne. Aussitôt le serment



Les membres de la nouvelle CENI

délivré, place au travail : les dix-sept membres, nommés à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 17 septembre dernier, se sont retirés au siège de la Commission, où ils ont

procédé à la mise en place du bureau d'âge présidé par Me Jean-Claude Homawoo de l'Union des forces de changement (Ufc, le plus âgé). Il a pour rapporteur Mme Mokpokpo Dosseh de la majorité parlementaire (Unir, la plus jeune). Ce bureau a pour mission de faire adopter le Règlement intérieur de l'institution et de faire élire les membres du Bureau exécutif.

En prenant fonction, Me Homawoo a rappelé les deux missions essentielles de ce bureau, prescrites par le règlement intérieur de la CENI : faire adopter le Règlement intérieur et faire élire les membres du Bureau exécutif. Il a promis

qu'entre eux, les membres de la CENI feront prévaloir un esprit de dialogue pour désigner le Bureau exécutif de l'institution.

Selon le Code électoral, la commission électorale est composée de dix-sept membres repartis de la manière suivante : 5 membres désignés par la majorité parlementaire, 5 par l'opposition parlementaire, 3 membres des partis politiques extraparlimentaires élus par l'Assemblée nationale, 3 membres de la société civile élus par l'Assemblée nationale et un membre désigné par l'administration publique. Suivant ce quota, les représentants de la majorité parlementaire sont : Mme Mokpokpo Dosseh, MM. Tairou

Bagbiègue, Bawoubadi Bakai, Koffi Ayéfoumè Kéké et Bandifoh Ouro-Akondo (UNIR). Ce de l'opposition parlementaire sont : MM. Essem Edoh Améléwonou (ANC-ADDI), Edèm Atansi (ANC-ADDI), Jean-Claude Homawoo (UFC), Bamba Nabouréma (ANC-ADDI), N'Galou Passoki (Arc-en-Ciel). Les partis politiques extraparlimentaires sont représentés par : MM. Lardja Kinam Kolani (PDR), Boutchou Sibabi (CDPA) et Biaou Tchalla (PSR). Pour la société civile, le parlement a élu Mme Baloukina-Eza Nimon Batchassi (REFAMP Togo), MM. Yao Daté (COPED) et Taifa Issifou Tabiou (AEP). M. Latifou Seigneur Kégbéro, enfin, a été désigné par l'administration.

Selon des estimations récentes, citées par Makhtar Diop de la Banque mondiale

Le Togo et le Ghana pourraient perdre plus de 50% du PIB de leurs régions côtières

Plus de 120 dirigeants internationaux se réunissent cette semaine à New York à l'occasion du Sommet sur le climat des Nations Unies. Il est grand temps qu'à cet événement sans précédent, la voix de l'Afrique soit entendue. L'Afrique doit être au centre de la stratégie mondiale sur le climat. Elle doit participer activement aux débats internationaux sur la montée du niveau des mers, la destruction des forêts tropicales, le recul de la biodiversité et l'extinction d'espèces menacées, la création d'obligations vertes ou la tarification des émissions de carbone. Le continent africain doit être entendu, car ses populations seront les premières victimes du

changement climatique en cours, alors même qu'elles ont le moins contribué au réchauffement de la planète.

L'Afrique n'est responsable que de 3,8% des émissions totales de gaz à effet de serre dans le monde. Et pourtant, du Sahel à la corne de l'Afrique, et jusqu'au sud du continent, les pays africains subissent de plein fouet les effets dévastateurs de sécheresses et d'inondations de plus en plus sévères. Ils souffrent de conditions climatiques de plus en plus extrêmes qui tarissent ou submergent leurs champs. Les dirigeants et chefs d'entreprise africains sont déjà engagés sur un modèle de

croissance capable de faire face au réchauffement climatique, mais cette voie s'annonce difficile. Une étude récente de la Banque mondiale sur le changement climatique révèle un scénario inquiétant pour l'Afrique. Un réchauffement de 2°C aurait des conséquences dramatiques sur l'agriculture et la production de nourriture en Afrique subsaharienne. Or l'agriculture est le moyen de subsistance de 80% de la population du continent. Par conséquent, on ne peut ignorer le lien évident entre l'agriculture et la sécurité alimentaire lorsqu'on évoque le changement climatique.

En Afrique, l'agriculture représente entre 30 et 40% du PIB.

Une hausse des températures de 1,5°C à 2°C d'ici les années 2030 et 2040 entraînerait une réduction de 40 à 80% de la surface cultivable pour le maïs, le millet et le sorgho. Ces céréales sont la base de l'alimentation africaine et constituent le principal apport calorique journalier, en particulier dans les zones arides du Sahel et de la Corne de l'Afrique. Il convient également d'insister sur la corrélation entre changement climatique et conflits. En 2013, dans un article retentissant paru dans la revue *Science*, les économistes Solomon Hsiang, Marshall Burke et Edward Miguel ont mis en évidence une corrélation entre les phénomènes climatiques et les conflits humains en Afrique et dans le reste du monde. Selon eux, l'amplitude des changements climatiques est telle qu'une seule unité d'écart-type vers des températures plus chaudes ou des précipitations plus extrêmes augmenterait de 4% la fréquence des violences personnelles et entraînerait une hausse de 14% des conflits intercommunautaires.

Un climat inhospitalier aura également des conséquences sur les modes de vie traditionnels en Afrique. Au fur et à mesure que les températures augmentent, l'emblématique savane africaine deviendra plus aride, un fait qui constitue une menace pour les populations pastorales. La tradition ancestrale du pastoralisme se trouvera en danger du fait de la vulnérabilité du bétail (les chèvres, les bœufs et autres animaux) aux chaleurs extrêmes, au manque d'eau et de nourriture ainsi qu'aux maladies.

Le changement climatique affectera aussi violemment le cycle des précipitations avec plus de sécheresses et d'inondations. En conséquence, la surface totale de zones arides en Afrique augmentera de 3%. Les populations côtières de Guinée-Bissau, de Gambie et du Mozambique seront confrontées à un plus grand risque d'inondations et de tempêtes. L'érosion des côtes constitue également une sérieuse



Makhtar Diop, Vice-président de la Banque mondiale pour la région Afrique

menace pour les activités liées à la pêche, au tourisme et au commerce qui contribuent fortement au PIB du continent. Avec la montée du niveau des mers, des villes et villages du littoral (mais aussi des capitales et des ports en eau profonde) pourraient être engloutis. Selon des estimations récentes, des pays tels que le Togo, le Ghana et le Mozambique pourraient perdre plus de 50% du PIB de leurs régions côtières.

Mais une gestion durable des innombrables ressources naturelles de la région (l'eau, les forêts et les terres) peut permettre la capture et le stockage du CO2. Cela permettra de préserver les moyens de subsistance et aura des retombées économiques positives. Madagascar, un des pays les plus pauvres du monde, abrite 5% de la biodiversité mondiale. Avant la crise politique qui a agité le pays, l'industrie de l'écotourisme pesait 500 millions de dollars, et enregistrait une croissance de 10% par an. Mais cette île figure aussi sur la liste des pays les plus vulnérables au changement climatique, ce qui aura un impact colossal sur sa biodiversité.

L'Afrique connaît l'un des taux d'urbanisation les plus rapides au monde. L'aridité des zones rurales entraînera progressivement un afflux de personnes dans des villes déjà bondées. Cette surpopulation

pèsera sur l'approvisionnement en eau potable et sur l'assainissement.

En juin dernier, lors du Sommet de l'Union africaine, le Président tanzanien Jakaya Kikwete rappelait que "tout le continent sera frappé par les effets du changement climatique", tout en notant que le coût de l'adaptation au changement climatique se chiffrait déjà à 15 milliards de dollars par an, un chiffre en augmentation constante.

La bonne nouvelle, c'est que l'Afrique a déjà choisi la voie du développement durable, et qu'elle est particulièrement bien placée pour renforcer sa résilience au changement climatique, surtout dans les domaines de l'énergie et de l'agriculture. Car la croissance verte représente une opportunité économique pour le continent. Au Kenya, des petits exploitants obtiennent des crédits carbone grâce à la pratique d'une agriculture durable. En Afrique du Sud, la ville de Johannesburg a récemment émis sa première obligation verte pour financer des infrastructures à faibles émissions de gaz à effet de serre. En Mauritanie, l'énergie solaire couvre 30% de la consommation électrique de Nouakchott. En Afrique, l'énergie solaire et l'énergie éolienne représentent un potentiel de plus de 1000 GW qui devra être exploité

(suite à la page 6)

Pour une meilleure répression du trafic

Des enquêteurs et magistrats outillés à Lomé sur la traite des êtres humains

En collaboration avec les autorités togolaises, l'ambassade de France au Togo organise, de ce mardi 30 septembre au vendredi 3 octobre 2014 à Lomé, un atelier de formation à l'attention des enquêteurs et magistrats référents en matière de lutte contre la traite des êtres humains au Togo. L'atelier de formation, intitulé «La lutte contre la traite des êtres humains : enjeux, acteurs et outils pour une meilleure répression», réunira une vingtaine de participants confrontés, dans le cadre de leurs fonctions, à des situations de traite des personnes, indique un communiqué de l'ambassade. Deux experts français, un substitut général près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence et un commandant de la Brigade française de répression du proxénétisme, interviendront, aux côtés d'experts togolais, pour partager leurs expériences et réfléchir aux moyens opérationnels à développer pour mieux réprimer la traite des personnes au Togo.

La traite des personnes est considérée, d'après le communiqué, comme la troisième forme de criminalité la plus répandue dans le

monde, après le trafic d'armes et le trafic de stupéfiants. Elle génère un profit estimé à plus de 32 milliards d'euros par an, qui menace la stabilité des Etats en raison de l'économie souterraine engendrée par les profits liés à cette criminalité. On estime à plus de 2,5 millions le nombre de victimes qui sont annuellement recrutées et exploitées à travers le monde, subissant quotidiennement toutes sortes de violences et de violations des droits humains fondamentaux. Les formes d'exploitation les plus répandues dans le monde sont le travail forcé et l'exploitation sexuelle, mais on recense également d'autres formes d'exploitation telles que l'esclavage, la servitude et le trafic d'organes.

Comme d'autres pays de la région, le Togo n'est pas épargné par ce phénomène, étant à la fois un pays d'origine, de transit et de destination des victimes de la traite des êtres humains. Le pays a ratifié en 2004 le «Protocole des Nations unies visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants» (dit le «Protocole de

Palermo») et a depuis adopté des mesures visant à renforcer la répression de cette criminalité, mais aussi sa prévention et la protection des victimes. Ces mesures doivent néanmoins être renforcées à divers niveaux afin d'éradiquer ce fléau.

Cet atelier de formation s'inscrit dans le cadre d'un projet régional d'appui à la lutte contre la traite des êtres humains dans les pays du Golfe de Guinée, financé par la coopération française. Ce projet, qui se déploie au Bénin, Cameroun, Ghana, Nigeria et Togo, vise à appuyer le renforcement des capacités nationales (notamment par le soutien au système judiciaire et aux organisations de la société civile) et la consolidation des mécanismes de coopération régionale. Il s'agit également de favoriser l'échange de bonnes pratiques et la mise en place d'actions communes entre les pays bénéficiaires destinées à renforcer la prévention de la traite, à améliorer la répression effective des actes constitutifs de traite et à offrir une protection adaptée des victimes.

Malgré un contexte international encore fragile

Le PIB de l'Uemoa attendu en hausse à 7,2% en 2014, après 5,7% en 2013

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'est réuni en session ordinaire, les 24 et 25 septembre 2014, dans les locaux de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à Lomé, en République Togolaise, sous la présidence de Monsieur Gilles BAILLET, Ministre des Finances de la République du Niger, son Président en exercice.

Ont également pris part à ces travaux, Monsieur Cheikhe Hadjibou SOUMARE, Président de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Christian ADOVELANDE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et Monsieur Jeremias António da Cruz PEREIRA, Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Au titre de la BCEAO, les Ministres ont examiné la situation économique et monétaire récente de l'Union. Ils ont relevé que malgré un contexte international encore fragile, les économies de l'Union enregistreront en 2014, de bonnes performances en matière de croissance économique et d'inflation. Selon les dernières

estimations, le Produit Intérieur Brut de l'Union est attendu en hausse à 7,2% en 2014, après 5,7% en 2013, soutenu par le regain de dynamisme attendu de l'ensemble des secteurs d'activité. Sur le plan de l'inflation, la tendance à la décélération des prix qui a conduit à une inflation négative au premier trimestre 2014 s'est estompée à partir du mois de mai 2014 où le taux d'inflation, en glissement annuel, est ressorti nul ainsi qu'en juin 2014. Une remontée des prix des services de transport et de certaines céréales locales expliquent cette inversion de la tendance à la décélération de l'inflation amorcée au deuxième trimestre 2014.

Les Ministres ont cependant souligné la nécessité d'accroître la vigilance face aux risques sanitaires et ceux liés aux aléas climatiques qui pourraient affecter les efforts de croissance dans l'Union. A cet égard, ils ont exhorté les Etats membres à renforcer les dispositifs de veilles sanitaires en vue de contenir les risques de propagation de l'épidémie de fièvre Ebola. Ils ont également encouragé les Etats à poursuivre les efforts d'amélioration du volume et de la qualité des investissements publics nécessaires à l'atteinte des objectifs de croissance.

Le Conseil a, par ailleurs, approuvé les propositions de l'Institut d'émission relatives aux conditions de rémunération des produits d'épargne réglementés. La nouvelle grille proposée vise à assurer une rémunération minimale à la petite épargne tout en stimulant la mobilisation de l'épargne populaire au profit du financement des économies de l'Union.

Le Conseil, après avoir pris acte de l'état d'avancement du projet de promotion des Bureaux d'Information sur le Crédit (BIC) dans l'UMOA initié par la Banque Centrale, a recommandé aux Etats membres concernés d'accélérer les diligences nécessaires à l'adoption de la Loi uniforme portant réglementation des BIC par leurs Parlements Nationaux, en vue de permettre le démarrage effectif des activités de ces entités comme prévu en 2015.

Au titre du CREPMF, le Conseil des Ministres a été informé de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan Stratégique 2014-2021 du Marché Financier Régional.

Au titre de la BOAD, le Conseil a approuvé le projet de Plan Stratégique 2015-2019 de la BOAD et la Proposition de mesures pour un renforcement des moyens de refinancement de la BOAD. En



Gilles BAILLET, Président du Conseil UMOA

outre, les Ministres ont pris connaissance des dossiers suivants : Directives générales pour l'actualisation des perspectives financières 2014-2018 et la préparation du budget-programme 2015-2017 de la BOAD, Affectation de la dotation annuelle ordinaire versée au titre de l'exercice 2013, Etat de recouvrement des créances sur prêts de la BOAD au 31 août 2014, Rapport d'exécution de l'émission de bons BOAD 2014-2017, Situation au 31 juillet 2014 de l'utilisation des ressources mobilisées par la BOAD, Rapport sur la restructuration du Groupe de la Banque Régionale de Solidarité (BRS) et Relevé des décisions de la 94ème réunion du Conseil d'Administration tenue le 23 septembre 2014 à Lomé.

Au titre de la Commission de l'UEMOA, le Conseil des Ministres a adopté un Règlement relatif aux règles régissant la profession d'avocat dans l'espace UEMOA. L'acte communautaire ainsi adopté a pour objectif l'harmonisation des règles régissant l'exercice de la profession d'avocat dans les Etats membres de l'Union. Sa mise en œuvre permettra d'instaurer des normes uniformes pour l'exercice de cette profession et de réduire les obstacles juridiques et administratifs à l'usage effectif, par les avocats, des droits que leur reconnaît le Traité modifié de l'UEMOA.

Au titre du Tarif Extérieur Commun, le Conseil a examiné deux projets de textes portant respectivement sur la modification du règlement n°02/97/CM/UEMOA du 28 novembre 1997 portant adoption du Tarif Extérieur Commun de l'UEMOA, et sur la définition de la liste de marchandises composant les catégories dans la Nomenclature Tarifaire et Statistique de l'UEMOA basée sur la version 2012 du Système Harmonisé de désignation et de codification des marchandises. Ces projets de textes visent à mettre en conformité les textes de l'UEMOA, en matière de Tarif Extérieur Commun, avec ceux de la CEDEAO. Leur adoption permettra d'appliquer, à l'échelle régionale, un seul Tarif Extérieur Commun faisant ainsi de l'Afrique de l'Ouest, une Union Douanière, étape importante dans le processus d'intégration en cours.

Un système harmonisé de métrologie dans les Etats membres de l'UEMOA a été institué, par voie

de Règlement, par le Conseil. L'adoption de cet acte communautaire s'inscrit dans le cadre de la facilitation des échanges intra et extra régionaux, par la réduction des obstacles techniques au commerce liés à la mesure. Il a aussi dicté une Directive portant régime commun de gestion durable des ressources halieutiques dans les Etats membres de l'UEMOA. Cette Directive fixe un cadre législatif communautaire harmonisé pour une gestion durable de la pêche et de l'aquaculture basée sur une approche écosystémique. Sa mise en œuvre contribuera au renforcement de la coopération régionale en matière de gestion des ressources halieutiques partagées et au développement durable du secteur de la pêche et de l'aquaculture.

Le Conseil a ensuite institué, par voie de Décision, la production des comptes nationaux de la santé dans les Etats membres de l'UEMOA. L'institution des comptes nationaux de la santé a pour but de favoriser une production régulière desdits comptes dans chaque Etat membre de l'UEMOA ainsi que leur comparabilité à l'échelle sous régionale.

Le Programme de Développement Culturel de l'UEMOA a également été adopté par voie de Décision par le Conseil. L'objectif général de ce Programme est de contribuer à valoriser la culture comme source de création de richesses et de rayonnement de l'UEMOA. Sa mise en œuvre favorisera le développement d'un marché régional des biens et services culturels, la promotion des métiers de la culture, la professionnalisation des acteurs et opérateurs culturels ainsi que l'accès aux financements. Elle améliorera également la visibilité des expressions culturelles de l'espace communautaire.

Le Conseil a par ailleurs, approuvé un Collectif au Budget de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, au titre de l'exercice 2014.

Il a, en outre, recommandé l'adoption, par la prochaine Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union, d'un Acte additionnel instituant un Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les Etats membres de l'UEMOA. L'adoption de ce Pacte permettra, outre la poursuite de l'exercice de surveillance multilatérale, d'assurer

la viabilité des finances publiques et de veiller à la cohérence des politiques budgétaires nationales avec la politique monétaire commune.

Le Conseil des Ministres a été informé de l'état d'avancement du programme de transition numérique. La Commission de l'UEMOA et la BOAD ont été invitées à poursuivre leurs efforts dans l'accompagnement des Etats membres jusqu'à l'achèvement du processus de transition numérique.

La Commission a rendu compte au Conseil de la tenue de la Conférence internationale des investisseurs de l'UEMOA, à Dubaï, le 09 septembre 2014. Cette Conférence a enregistré la participation des plus hautes autorités de l'Union et des membres du Conseil des Ministres. Le Conseil a recommandé qu'un rapport exhaustif sur l'ensemble de la Conférence lui soit soumis.

Le Conseil a, par ailleurs, été informé de l'organisation de la septième édition du tournoi de football dénommé « Coupe de l'intégration de l'UEMOA », à Lomé, du 22 au 29 novembre 2014.

Le Conseil a félicité le Gouvernement bissau-guinéen pour les actions entreprises en matière de bonne gouvernance économique. Il a recommandé à la Commission de poursuivre ses diligences dans le cadre du Programme d'appui technique et financier à la Guinée Bissau et a invité les autorités de cet Etat membre à formuler leurs besoins en renforcement des capacités.

Enfin, le Conseil a pris acte de la décision des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union d'organiser la cérémonie commémorative du vingtième anniversaire de la création de l'UEMOA à Ouagadougou, le 20 octobre 2014.

Au titre de la Cour des Comptes de l'UEMOA, le Conseil a examiné le Rapport définitif de contrôle des comptes des Organes de l'UEMOA au titre de l'exercice 2012.

A l'issue de l'examen dudit Rapport, le Conseil a, d'une part, adopté un Règlement portant approbation des comptes des Organes de l'UEMOA au titre de l'exercice 2012 et, d'autre part, pris des décisions donnant décharge de gestion à l'Ordonnateur Principal et aux Comptables Principaux pour leur gestion respective au titre de l'exercice 2012.

Au titre de la Cour de Justice de l'UEMOA, le Conseil a examiné une note sur la Cour de Justice de l'UEMOA. Il a encouragé la Cour à poursuivre ses efforts.

Les Ministres, très sensibles à l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour à Lomé, expriment à son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise, au Gouvernement ainsi qu'au peuple togolais, leur sincère et profonde gratitude.

Au second trimestre 2014

Nette hausse de production de l'électricité, reflux de l'extraction du phosphate au Togo

L'activité industrielle dans l'Union a connu un ralentissement au cours du deuxième trimestre 2014, induit par la décélération de la production des industries manufacturières. En glissement annuel, l'indice de la production industrielle s'est accru de 6,8%, après une hausse de 13,9% le trimestre précédent. Les activités manufacturières ont connu une progression modérée de 3,4%, en comparaison avec la hausse de 8,4% enregistrée un trimestre plus tôt. La cadence de l'activité industrielle a toutefois été

soutenue par le rebond des activités extractives (+2,9%) et le maintien du dynamisme du secteur des activités de production d'électricité, gaz et eau (+14,4%).

Le ralentissement des industries manufacturières résulte de la nette décélération de la production des produits pétroliers raffinés après le fort rebond observé au premier trimestre 2014. Le dynamisme de la branche énergie reflète celui des activités de production d'eau et de l'électricité, noté dans l'ensemble des pays de l'Union, à l'exception

de la Guinée-Bissau. Les hausses les plus significatives ont été observées au Togo, au Niger et en Côte d'Ivoire. L'augmentation des activités extractives traduit la reprise de la production de l'uranium au Niger et la poursuite de celle du pétrole brut en Côte d'Ivoire, qui ont compensé le reflux de l'extraction des autres minerais au Sénégal, au Togo et au Mali.

L'indice du chiffre d'affaires dans le commerce est en hausse de 3,0%, en glissement annuel, au deuxième trimestre 2014. Cette évolution est liée à la bonne tenue des ventes des textiles, habillements et articles chaussants (+18,8%) ainsi que des produits pharmaceutiques (+10,3%). L'augmentation de l'activité dans le commerce des produits alimentaires est limitée à 3,2%, en raison des résultats de la campagne agricole 2013/2014 moins satisfaisants que ceux de la campagne précédente. Le commerce des produits pétroliers a, pour sa part, progressé de 2,5%. Toutefois, l'ampleur de la hausse de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail a été modérée par le ralentissement de l'activité dans le commerce des automobiles, motocycles et pièces détachées (-3,4%).



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.

FOOTBALL/CAN U17 NIGER 2015

Les cadets togolais n'y sont pas arrivés

Battu au match aller à Casablanca au Maroc 1 but à 0 il y a deux semaines par la Guinée pour le compte du match aller du dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Niger 2015, le Togo n'a pas su remonter son handicap dimanche à Lomé lors de la manche retour en s'inclinant 3-0.

Et pourtant la première partie de ce match retour a bien démarré pour le Togo même si les poulains du coach Kegbalo Kodjo ont vendangé toutes les occasions but obtenues.

Du retour des citrons, les cadets togolais n'ont pas su se remettre sur le bon chemin. Au grand bonheur des Guinéens qui en ont profité d'abord par l'entremise de Jules Keita à la suite d'une erreur défensive. Puis corser l'addition par Sylla Morlaye à la 82e et enfin par Touré Lansana à la 90e.

C'est donc logiquement que les Guinéens l'ont emporté devant un public médusé qui avait pourtant cru à une possible qualification des Eperviers au vu du résultat du match aller. "A notre retour du Maroc, j'ai dit que nous avons affaire à une équipe vraiment joueuse, très technique... Nous avons essayé mais ça n'a pas marché, on a laissé de l'espace derrière et l'adversaire en a profité. On a perdu 3-0 ce qui veut dire que l'adversaire était plus fort que nous", avoue Kégbalo Kodjo à la fin de la rencontre.

Au Niger, qualifié en qualité de pays organisateur, sont venus s'ajouter samedi 27 septembre, la Côte d'Ivoire, tenante du titre, le Nigeria, son adversaire malheureux lors de la finale 2013, la Zambie et La Côte d'Ivoire a dominé, à Abid-



jan, l'Angola qu'elle avait tenue en échec deux semaines auparavant à Luanda. Baba Traoré a inscrit deux buts importants à des moments clés de la rencontre (45e et 55e) et Jonas Nguessan (75e) a définitivement anéanti les espoirs des Palanquinhos.

Les grosses pointures sont là

Le Nigeria a, littéralement, atomisé la défense gabonaise lui inflig-

geant un 5-0 sans appel avec deux doublés, ceux d'Ebere Osinachi (35e, 45e) et de Kehinde Ayinde (75e, 90e). Kelechi avait ouvert la marque sur penalty (25e).

Un doublé également pour le capitaine zambien Patson Daka (20e, 67e) au Nakivubo Stadium de Kampala. Alex Komakech a bien réduit la marque, sur penalty (71e) ce qui n'a pas empêché l'Ouganda de s'incliner devant son public,

comme elle l'avait fait précédemment en Zambie.

Enfin sur le quatrième doublé de la journée réalisé par Khanyisa Mayo (15e, 36e), au Caire, l'Afrique du Sud a écarté l'Egypte qui, en dépit d'une égalisation tardive n'a pu effacer la défaite du match aller.

Les trois derniers qualifiés pour la CAN U17 2015 sont la Guinée, le Mali et le Ghana.

TOURNOI DE L'UEMOA

Les Eperviers locaux connaissent leurs adversaires

Le Togo va affronter le Mali, le Niger et la Côte d'Ivoire dans le cadre de la 7e édition de la Coupe de football de l'UEMOA dont le tirage a eu lieu jeudi à Lomé en présence du Premier ministre togolais, Arthème Ahumey-Zunu, de la ministre des Sports, Angèle Amouzou Djaké, du Président de la Commission de l'Uemoa, Cheik Adibou Soumaré et des délégations des pays engagés dans la compétition.

Pour cette 7e édition du tournoi de l'UEMOA qui se déroulera du 22 au 29 novembre 2014 dans la capitale Togolaise, le parrain est Tommy Sylvestre, ancien gardien de but de l'équipe nationale du Togo des années 90 a placé dans le groupe A le Togo, le pays organisateur ainsi que le Mali, le Niger et la Côte d'Ivoire. Pendant que le groupe Best composé du Sénégal, du Burkina Faso, de la Guinée-Bissau et du Bénin.

Lancée en 2007, la « Coupe de l'Intégration Ouest Africaine » vise à rassembler autour du football, les

jeunes de l'espace UEMOA afin de favoriser leur appropriation de l'idéal et de la culture de l'intégration.

Le tournoi qui rassemble les équipes nationales de football des Etats membres, composées exclusivement de joueurs locaux décerne trois trophées : le Trophée de l'Intégration Ouest Africaine, le Trophée du Fair-play et celui du Meilleur buteur.

La 6ème édition en 2013 en Côte d'Ivoire a vu le sacre des Etalons du Burkina Faso qui ont battu en finale le Bénin par tirs au but (9 à 8).



Le Mouvement olympique récompensé pour ses efforts en faveur de Jeux plus durables

L'ASE (Alliance to Save Energy - Alliance pour l'économie d'énergie) a décerné au Mouvement olympique son prix international 2014 en faveur de l'efficacité énergétique - "Star for Energy Efficiency". Cette récompense salue les efforts déployés par le Mouvement olympique pour gérer l'empreinte carbone liée à l'organisation et à l'accueil des Jeux.

En 2014, pour la première fois dans l'histoire olympique, l'empreinte carbone liée à la tenue des Jeux a été entièrement compensée avant l'événement et non après.

Les réductions des émissions de gaz à effet de serre, rendues possibles grâce au programme "Sustainable Future" (Avenir durable) mis en place en Russie par le partenaire olympique mondial Dow,

ont dépassé les 520 000 tonnes d'équivalent CO2, comme l'ont constaté des experts internationaux. C'est un chiffre qui va bien au-delà des estimations concernant l'empreinte carbone directe, à savoir 360 000 tonnes d'équivalent CO2.

Le Comité International Olympique (CIO) et ses partenaires œuvrent sans relâche en faveur de la promotion de la durabilité aux Jeux

Olympiques sur tous les territoires hôtes. Ils en ont du reste fait une priorité pour les villes candidates désireuses d'accueillir la manifestation à l'avenir.

Lundi, le comité d'organisation de Rio 2016 a annoncé que le partenaire TOP Dow serait le partenaire carbone officiel des Jeux Olympiques de 2016. La société aura pour mission de compenser 500 000 tonnes

d'équivalent CO2 liées à l'organisation et à l'accueil de la manifestation en réduisant les émissions de carbone, un processus qui sera contrôlé par des tiers. Dow et Rio 2016 s'efforceront également d'influer de manière bénéfique sur le climat d'ici 2026 en s'attaquant aux autres émissions liées aux Jeux afin d'entraîner une réduction supplémentaire de 1,5 million de tonnes d'équivalent

FOOTBALL/

Le PSG veut sa Masia !

Fidèle à sa nouvelle maxime « *Rêvons plus grand* », le Paris Saint-Germain s'est doté de moyens conséquents pour devenir l'un des meilleurs clubs du monde. Mais si Paris a su recruter des stars et développer son marketing afin que sa marque soit présente partout dans le monde, le club de la capitale n'a pas encore atteint l'excellence dans tous les domaines. Et notamment pour son centre de formation. Encore obligé de surpayer les meilleurs joueurs de la scène européenne, le PSG veut pouvoir former de la graine de champion.

« *L'exigence s'est accrue. On veut créer une institution forte avec un ADN et une culture propre, confirme-t-on au club. Le projet est global, de l'école de foot aux pros. (...) Le Barça, comme l'Ajax, le Real Madrid ou Manchester United, représente un modèle d'un point de vue structurel et organisationnel, explique un membre du centre. Mais l'on souhaite avoir notre propre philosophie* », a confié au Parisien un proche du club. En clair, le PSG veut sa Masia. Cependant, les exemples Kingsley Coman et Adrien Rabiot démontrent que les jeunes pousses parisiennes préfèrent parfois aller voir ailleurs face aux difficultés de s'imposer en équipe première. Un problème dont sont conscients les formateurs franciliens. « *Il est délicat de convaincre des parents que leur enfant a un avenir chez nous. Même si la direction dit vouloir de plus en plus de joueurs formés ici, concrètement ce n'est pas le cas.* » Un exode de jeunes talents qui n'a pas refroidi pour autant les dirigeants rouge-et-bleu. Le Parisien nous rappelle en effet que le PSG investit entre 8 M€ et 9 M€ pour la formation. Une somme conséquente ayant pour but de ne plus passer à côté de pépites françaises issues d'Ile-de-France ou des pays frontaliers.

« *On ne veut plus qu'en Belgique des Courtois, Hazard ou Januzaj nous échappent. On cherche les meilleurs dans un cadre collectif fort et on veut former des joueurs qui brilleront en Ligue des champions. Nous sommes le PSG et nous voulons avoir au sein de notre centre de formation les meilleurs Parisiens mais aussi Français ou étrangers.* »

Finale inédite entre l'AS V Club et l'Entente de Sétif

La finale de la 50e édition de la Ligue des champions opposera l'AS V Club de Kinshasa à l'Entente de Sétif.

Après la qualification samedi du V Club aux dépens du CS Sfaxien, l'Entente de Sétif est allée chercher son billet à Lubumbashi, fief du TP Mazembe.

Après l'ouverture du score par Abdelmalek Ziaya (9e), Mazembe a égalisé par Nii Ajei (22e) puis pris l'avantage par Salif Coulibaly. A la mi-temps les deux équipes étaient à égalité parfaite sur l'ensemble des deux manches. Au retour des vestiaires, Jonathan Bolingi marquait le but qui aurait pu qualifier le club congolais (55e), mais vingt minutes plus tard, dans un silence assourdissant, Sofiane Younés donnait un avantage aux Algériens qui se révélera décisif, ces derniers obtenant leur billet pour la finale au bénéfice du but marqué à l'extérieur.

Les deux clubs s'étaient déjà illustrés, il y a très longtemps, en remportant l'épreuve continentale, la plus prestigieuse des Coupes interclubs. L'AS V Club avait gagné en 1973 (contre l'Ashanti Kotoko 2-4, 3-0) et l'Entente de Sétif en 1988 (contre l'wuanyanwu National 0-1, 4-0).

Chelsea : Mourinho en remet une couche sur le fair-play financier

Depuis qu'il est revenu à Chelsea, José Mourinho a retrouvé le sourire. Après trois ans compliqués passés au Real Madrid, l'entraîneur portugais revit du côté de Stamford Bridge. Leader de Premier League, le Lusitanien se plaît sur les bords de la Tamise. À tel point que son licenciement de 2007 semble aujourd'hui oublié. Pour preuve, l'ex-entraîneur des Merengues se voit à la tête des Blues bien au-delà de son contrat qui court jusqu'en 2017.

« *Je ne partirai que quand on voudra que je m'en aille. Je ne m'en irai que quand Abramovich m'appellera pour me dire que c'est terminé. Il n'y a pas d'autre pays qui me motive autant. Même si j'ai toujours été à fond dans mes projets, je prenais toujours un moment pour réfléchir à mon prochain objectif. Maintenant, ce n'est plus le cas. Je suis vraiment le Happy One. La différence, c'est qu'avant je ne pensais pas rester longtemps dans un club* », a-t-il déclaré au journal portugais Record.

Mais Mourinho ne serait pas Mourinho s'il n'avait pas quelque chose à critiquer. Et visiblement, le fair-play financier est un sujet qui le passionne. Après avoir déjà indiqué qu'il préférerait que les clubs fautifs soient sanctionnés par un retrait de points plutôt que par une limitation de joueurs, Mourinho s'attaque cette fois-ci aux écuries qui tentent de contourner les règles en multipliant les accords commerciaux afin de gonfler leurs revenus. « *C'est une lame à double tranchant parce qu'il protège les équipes ayant un fort développement commercial en les autorisant à encaisser de gros revenus (commerciaux) sans que les propriétaires n'aient besoin d'investir de l'argent.* » Récemment pointé du doigt par l'UEFA à cause de son contrat mirifique passé avec QTA, le PSG appréciera cette sortie médiatique

Selon des estimations récentes, citées par Makhtar Diop de la Banque mondiale Le Togo et le Ghana pourraient perdre plus de 50% du PIB de leurs régions côtières

(suite de la page 3)

pleinement.

Le continent a amorcé la révolution de l'énergie verte, qui fournira plus d'électricité aux foyers, aux entreprises, aux dispensaires, aux hôpitaux et aux écoles. Il s'agit d'une tâche urgente, puisqu'aujourd'hui seul un Africain sur 3 a accès à l'électricité. L'Afrique a un énorme potentiel hydraulique, géothermal et solaire qui reste inexploité. Il faut le développer pour fournir l'électricité nécessaire à une croissance verte, durable qui puisse bénéficier à tous.

La Banque mondiale relève ce défi. Nous finançons des projets structurants qui s'attaquent à la pauvreté sous différents aspects. Nous aidons les gouvernements à promouvoir «une agriculture climato-intelligente» afin que les fermiers africains obtiennent de meilleurs rendements et puissent mieux résister aux effets du changement climatique. En République démocratique du Congo, un projet d'assistance technique de 73,1 millions de dollars ouvre la voie à la fourniture d'électricité hydraulique au profit de 9 millions de personnes. Ces réalisations ne sont qu'un début et

restent insuffisantes pour répondre à l'énorme besoin en énergie du continent. Bien que le coût des énergies renouvelables ait baissé significativement au cours des dix dernières années, ces dernières demeurent toujours bien trop onéreuses. La révolution énergétique verte en Afrique ne pourra donc se faire sans l'appui financier de la communauté internationale, qui permettra de faire baisser les coûts liés au déploiement de ces technologies propres.

Les signes d'alerte sont sans équivoque: un changement climatique, même en dessous du scénario de 2°C, constitue une menace sérieuse au développement durable de l'Afrique. Ses effets pourraient nuire aux efforts de développement déjà réalisés. Ignorer ces signes nous mettrait collectivement en danger. Mais, si nous agissons ensemble, nous pourrions bâtir un avenir résistant au changement climatique au bénéfice des Africains et de la planète entière.

Makhtar Diop est le vice-président de la Banque mondiale pour la région Afrique.

Mise en œuvre de la Politique commerciale commune

L'Uemoa prépare une bourse régionale de produits vivriers

Dans la perspective de renforcer la compétitivité des activités économiques des huit Etats membres – à savoir Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo –, la Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) a commandité une étude en vue de mettre en place une Bourse régionale de produits vivriers (Brpv) dans l'espace de l'Union dont le rapport a été validé par les experts sectoriels en 2010. C'est à cet effet que le président de la Commission de l'Uemoa lance un avis de recrutement d'un consultant individuel pour le poste d'un expert chargé de la mise en place de la Bourse régionale de produits vivriers. Le projet de mise en place d'une Bourse régionale des produits vivriers (Brpv) dans la zone de l'Uemoa s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique agricole de l'Union (PAU) et de la Politique commerciale commune, dont les objectifs fondamentaux visent d'une part, à contribuer durablement à la satisfaction des besoins alimentaires des populations des huit Etats membres et d'autre part, à accroître les échanges commerciaux.

Sous la supervision de la Commission, en particulier du Département chargé du Marché



Cheikhe Hadjibou SOUMARE, Président de la Commission de l'UEMOA

régional, du Commerce, de la Concurrence et de la Coopération, l'expert aura comme mission et tâche d'appuyer la Commission à élaborer les textes fondamentaux de la bourse, et les documents relatifs aux instruments, outils et mécanismes de pilotage de la bourse, à rédiger le document de stratégie de recherche de financement, à élaborer un plan de promotion de la bourse régionale, un plan de formation des acteurs directs de la bourse, ainsi qu'un plan d'opérationnalisation de la bourse qui tiendra compte des choix de la Commission en ce qui concerne le lieu devant abriter le siège et l'option retenue entre les antennes et bourses nationales. Il proposera en outre une plateforme de communication inclusive qui permettra de clarifier les rôles et responsabilités des principales parties prenantes à même de jeter

les bases d'un mécanisme multi-donateurs piloté par l'Uemoa, tant pour la planification que pour la mise en œuvre.

Compte tenu de l'envergure estimée des coûts de mise en œuvre du projet de la BRPV, il pourra indiquer si plusieurs donateurs gagneraient à se partager les coûts de la planification, aux côtés de la Commission de l'Uemoa. Il doit suggérer une planification concertée qui favorisera la rencontre de l'ensemble des exigences des partenaires, au titre de la Gestion axée sur les résultats, du rapportage, des vérifications financières, de la passation de marchés, de la gestion financières, etc.

Une liste restreinte sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt et la consultation se fera conformément aux Règles e

Procédures de la Commission de l'Uemoa. Les dossiers de candidatures, rédigés en langue française, sont attendus au plus tard le vendredi 17 octobre 2014 à 16 heures locales à la Commission de l'Uemoa, à Ouagadougou, au Burkina Faso.

Entre autres objectifs, L'U poursuit la création d'une zone de compétitivité susceptible de favoriser plus d'échanges entre ses Etats membres et l'insertion des économies de la sous région dans l'économie mondiale. La réalisation de cet objectif passe notamment par la constitution d'un marché commun sous régional, caractérisé par une libre circulation des biens et services, des capitaux et des hommes, favorisant ainsi les échanges intra-régionaux. La mise en place d'un marché commun, ouvert et concurrentiel, dans lequel se fonderaient les marchés nationaux, offrirait un cadre propice à l'éclosion des activités productives et commerciales, affirme-t-on à la Commission. A ce titre, il est prévu, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique commerciale commune de l'Union des actions qui doivent concourir à la viabilité de l'appareil de production communautaire et à l'élargissement des débouchés des entreprises de l'Union.



COMMUNIQUÉ

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'À PARTIR DE CE JOUR, LES ESPACES TELECOM PORT, ASSIVITO, AGOÉ ET KARA RESTENT OUVERTS À LA CLIENTELE DE 12H00 À 14H30 DU LUNDI AU VENDREDI ET DE 08H00 À 13H00 LES SAMEDIS.

TOGO TELECOM REMERCIE SON AIMABLE CLIENTELE POUR SA DISPONIBILITE ET SA CONFIANCE.

LA DIRECTION GENERALE

Rentrée scolaire 2014-2015

La NJSPF apporte sa contribution citoyenne aux enfants démunis

Etonam Sossou

Le terrain de sport du CEG d'Agòè a abrité le 24 septembre la cérémonie de remise de kits scolaires aux élèves démunis par la Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure (NJSPF). Ce énième geste de la NJSPF vient ainsi allonger la liste des actions de cette association en faveur de l'éducation des enfants.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Noël De Poukn, Président de la NJSPF, des députés et des chefs traditionnels des quartiers ou cantons de provenance des bénéficiaires.

Chaque bénéficiaire est par ainsi reparti avec un kit scolaire composé de cahiers, d'une écritoire et de savon pour se laver régulièrement les mains afin d'éviter la fièvre hémorragique à virus Ebola. «*Nous louons les efforts du gouvernement pour l'amélioration du secteur de l'éducation à travers plusieurs projets en occurrence la construction de nouvelles salles de classe, la cantine scolaire ou encore le recrutement des enseignants*», a affirmé Noël De Poukn, Président de la NJSPF. Et poursuit-il, «le président Faure nourrit de grandes ambitions pour l'enfant togolais. C'est pourquoi la

NJSPF est toujours au chevet de ces derniers pour une belle réussite de leur scolarisation».

Cette remise a été couplée d'une sensibilisation sur la fièvre hémorragique à virus Ebola. Plusieurs spécialistes de la santé ont à travers leur exposé, indiqué aux élèves les précautions à prendre à la rentrée des classes pour ne pas être atteints par ce virus.

Cette association a pendant son premier quinquennat grâce au soutien de plusieurs partenaires (OIF, UEMOA, CEET, AG PARTNERS) a pu établir plus de 1000 actes de naissances aux



Braquage sur le parking de l'aéroport de Lomé

La riposte a commencé

*Réunion de sécurité de haut niveau tenue hier

Six individus lourdement armés de fusils d'assaut ont attaqué et braqué un paisible commerçant sur le parking de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE) ce dimanche 28 septembre aux alentours de 11 heures. Le bilan est lourd de deux personnes tuées, un civil et un militaire, et des blessés. Face à cet énième coup de force, les autorités organisent déjà la riposte. D'où une importante réunion dès ce lundi matin pour prendre des mesures appropriées.

Les faits

Venus de nul part et bien préparés, ces brigands avec des armes de guerre, des «Kalachnikovs», auraient suivi leur victime accompagnée d'autres commerçants depuis leur lieu de résidence jusqu'à l'aéroport où ils étaient pressentis prendre l'avion pour se rendre dans un pays asiatique acheter des marchandises. A leur arrivée sur le parking de l'aéroport à bord de leur véhicule, les commerçants ont été surpris par les malfrats qui n'ont pas hésité à leur pointer les armes sur la tête avant de commettre leur forfait. Selon un communiqué du ministre de la Sécurité, «ces commerçants qui s'apprêtaient à voyager ont été

d'un pasteur de l'Eglise du Christianisme céleste qui n'a pas pu résister à ses blessures malgré des soins intensifs à l'hôpital.

Selon nos informations, un des blessés de cette ignoble action atteint par trois balles a survécu à ses blessures et est suivi de très près par les plus hautes autorités médicales du pays dans une clinique de la place. Une source proche de sa famille nous a révélé qu'il a pu parler à ses parents après le retrait des trois balles logées dans son corps.

Il est à noter que les criminels se sont enfuis avec leur butin, contenu dans une mallette noire (populations), sans qu'aucun d'eux ne soit pris dans leur course de folie. Après avoir

enquêteurs engagés pour retrouver les malfrats. Dès ce lundi matin, les sommités de la sécurité se sont retrouvées très rapidement pour analyser la situation et prendre des mesures appropriées pour recadrer la sécurité dans notre pays. Il est dit qu'un plan global de sécurité sera mis en place autour des bâtiments administratifs et des points stratégiques du pays. A cela s'ajoute le renforcement de la sécurité des citoyens par des moyens adéquats.

Quant à l'Aéroport international Gnassingbé Eyadéma de Lomé, les autorités compétentes restent confiantes en ce qui concerne sa sécurité. Contrairement aux informations relayées très vite à la suite de cet acte de grand banditisme,



Le corps d'une des victimes gisant par terre

attaqués sur le parking de l'aéroport par trois individus armés de Kalachnikov : deux se sont introduits dans le parking et le troisième s'est positionné sur le boulevard de la paix en couverture.» «Après plusieurs minutes de tirs, ils ont pu emporter une somme d'argent» a indiqué le ministre de la sécurité. Le montant de ce forfait n'est pas encore révélé officiellement, mais d'aucuns l'évaluent à plusieurs millions de FCfa, voire deux à trois milliards.

Créant une panique généralisée avec des rafales dans tous les sens, les malfrats ont tiré sur tout ce qui bougeait et qui pouvait leur porter préjudice dans leur fuite. C'est ainsi qu'ils ont tué froidement un gendarme en civil sur le parking de l'aéroport. Aussi ont-ils dégainé sur la voiture

réussi leur coup, ils ont pris la fuite avec trois motos non immatriculées en empruntant le tronçon grand marché de Hedzranwoé- Avenue du grand séminaire-quartier Kegué. Arrivés sur l'Avenue du grand Séminaire, ils ont finalement changé de route en passant devant le centre de la Régie des eaux de Hedzranwoé pour brouiller les pistes. Ils ont tiré en l'air le long de leur itinéraire afin d'intimider les populations et pouvoir se volatiliser en l'air avant l'arrivée de la police d'investigation et de la Brigade anticriminelle (Bac).

La riposte

Cette maîtrise des armes de guerre et la réussite de ce coup donnent déjà des pistes aux

qui veulent faire croire que l'aéroport serait fermé dimanche au public et que des avions auraient été déviés vers des pays limitrophes, il n'en est rien. Aucun plan de vol n'a été modifié ; tout est normal à l'aéroport depuis la fin de cet événement malheureux.

Visiblement le braquage de ce dimanche ajouté aux précédents survenus au cours de cette année renforce désormais les autorités dans leur choix de maximisation de la sécurité pour tous. Toutefois, les mesures à prendre doivent être très discrètes afin de ne pas affoler les populations et de donner l'image d'une militarisation du pays. Les patrouilles diurnes et nocturnes sont aussi souhaitées.

élèves du CP1 au CE1 et des certificats de nationalité à ceux de la classe de terminale. Outre ces actions la NJSPF peut se réjouir d'avoir donné des appuis multifformes pour des forages d'eaux potables, des équipements éducatifs, la construction de CEG d'initiative locale...

La NJSPF, compte renforcer et consolider les acquis démocratiques dans les années à

venir en faisant comprendre aux populations togolaises que l'alternance politique se concrétise par les urnes et non par un accord politique ou encore moins la rue. Pour la présidentielle de 2015, son candidat est Faure Essozimna Gnassingbé.

Portée sur les fonts baptismaux le 22 mars 2009, la Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure (NJSPF) a

marqué d'une tâche indélébile le landerneau politique togolais. Des actions de sensibilisation à la formation de ses membres et sympathisants, la première association de soutien au Président Faure s'est nettement démarquée lors de la Présidentielle de 2010 où des meetings grandeur nature avaient été organisés pour le compte du candidat Faure Gnassingbé.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°300
DE LOTO KADOO DU 19 SEPTEMBRE 2014

Merci de nous retrouver ce vendredi 26 Septembre 2014, pour prendre part au tirage de Loto Kadoo qui porte le N°301.

Divers lots ont été remportés dans tout le pays, par les fidèles parieurs de la LONATO, vendredi dernier.

A LOME, ce sont deux lots de 750.000F CFA qui ont été recensés auprès des opérateurs 3378 et 60122.

En dehors de LOME, c'est à SOKODE et à TABLIGBO que des gros lots ont été répertoriés. Ainsi, le point de vente 1203 situé à SOKODE et l'opérateur 8051 basé à TABLIGBO ont enregistré respectivement un lot de 500.000F CFA et un gros lot de 1.000.000F CFA.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS,
UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE!
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°301 de Loto Kadoo du Vendredi 26 Septembre 2014

Numéro de base

63

84

87

85

23

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 711 de Lotto Diamant du lundi 29 Septembre 2014

Numéro de base

**

**

**

**

**

TOGO CELLULAIRE

Un **NOUVEAU NUMERO**
pour plus d'abonnés



92 XX XX XX
91 XX XX XX
90 XX XX XX



LE LEADER

service client:888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2008

